

**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la Commune de SAINT PIERRE DE BOEUF  
en date du 15 avril 2014**

**Convocation en date du 8 avril 2014**

L'an deux mil quatorze, le quinze avril, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur RAULT Serge, Maire.

**Etaient présents :**

Mr Serge RAULT, Mr Christian CHAMPELEY, Mme Isabelle DUMAZET, Mr Pierre-Marie CHEVAL, Mme Annick RAMBOT, Mme Véronique MOUSSY, Mr Jacques GUILBOT, Mr Daniel SAUVIGNET, Mr Eric PANDREAU, Mme Anne Marie DEFAY, Mr Patrick HENRIOT, Mr Daniel BLANC, Mme Joëlle CHABERT, Mme Hélène CONDUCTIER, Mme Nadine ROCHE, Mme Sonia DOS REIS, Mr Olivier BERAUD, Mme Anne GAUTHERON

**Absents représentés :** Mr Camille SCHLITTER représenté par Mme Joëlle CHABERT

**Absents excusés :**

**Secrétaire de séance :** Mme Véronique MOUSSY

Après lecture du compte-rendu de la réunion en date du 8 avril 2014, celui-ci est adopté à l'unanimité.

**I – MARCHÉ PUBLIC DE LA FONTACHE :**

Monsieur le Maire rappelle que la commune a engagé une procédure de marché public concernant la rue de la Fontache.

Le maître d'œuvre a estimé les travaux à 20 317 € HT (enrobé, caniveau central, pavés). Monsieur le Maire annonce qu'une seule offre a été déposée par l'entreprise Molina.

Monsieur le Maire procède à l'ouverture du pli et annonce une offre d'un montant de 18 830,50€ HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer le marché d'un montant HT de 18 830,50€ à l'entreprise MOLINA.

**II – ELECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS :**

Le vote à bulletins secrets a permis d'élire, parmi les membres du Conseil Municipal : (7 personnes) :

Mr Olivier BERAUD  
Mr Daniel BLANC  
Mme Joëlle CHABERT  
Mme Anne GAUTHERON

Mr Patrick HENRIOT  
Mme Annick RAMBOT  
Mme Nadine ROCHE

### III – DESIGNATION DU DELEGUE DU COLLEGE DES ELUS AU CNAS :

Le Conseil Municipal désigne Monsieur Christian CHAMPELEY, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire, comme délégué du collège des élus, au CNAS.

### IV – COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la liste des personnes titulaires et suppléantes proposées pour siéger à la commission communale des impôts directs de la Commune de Saint Pierre de Bœuf. Il s'agit de :

Président : Serge RAULT, Maire

Suppléant : Pierre Marie Cheval, 3<sup>ème</sup> adjoint au Maire

TITULAIRES	SUPPLEANTS
ROCHE André	BARRIER Claudette
MORET Claude	CHORON Jean
PRAS Laurent	MORIN René
NOVIS Xavier	BOHE Robert
FRANDON Michel	PORTE Pierre
CARROT Jean (Chavanay)	EPARVIER Robert (Chavanay)
GUILBOT Jacques	CONDUCTIER Hélène
DEFAY Anne-Marie	DOS REIS Sonia
DUMAZET Isabelle	BLANC Daniel
HENRIOT Patrick	PANDREAU Eric
CHAMPELEY Christian	MOUSSY Véronique
BERAUD Olivier	SAUVIGNET Daniel

### V – COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC :

Président : Le Maire, Serge RAULT

Membres titulaires élus : 3

- Olivier BERAUD
- Christian CHAMPELEY
- Pierre Marie CHEVAL

Membres suppléants élus : 3

- Daniel BLANC
- Jacques GUILBOT
- Nadine ROCHE

#### **VI – INDEMNITE DE CONSEIL DU RECEVEUR MUNICIPAL :**

Lors de chaque renouvellement de Conseil Municipal, une nouvelle délibération doit être prise pour fixer le taux de l'indemnité de conseil allouée aux comptables du Trésor des Communes.

A Saint Pierre de Bœuf, le Conseil Municipal, décide à la majorité (9 pour, 7 abstention, 3 contre), de fixer le taux de cette indemnité à 100%.

#### **VII – AUTORISATION DE POURSUIVRE PAR VOIE DE COMMANDEMENT :**

Afin d'améliorer l'efficacité et la rapidité des poursuites engagées par la perception en matière de recouvrement des produits communaux, il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser, de façon permanente, le comptable public à effectuer directement les poursuites auprès des redevables, par voie de commandement. A l'unanimité, le Conseil Municipal donne son accord.

#### **VIII – INDEMNITES DE FONCTION AUX ELUS :**

Il est proposé que les indemnités de fonction des élus ne représentent que les 2/3 de l'indemnité maximale réglementaire. Dans cette enveloppe globale, sera incluse l'indemnité des 3 conseillers municipaux délégués, comme indiqué lors de l'élection du Maire et des Adjoints.

Les indemnités allouées sont ainsi les suivantes :

<b>Nom du bénéficiaire</b>	<b>Fonction</b>	<b>Taux maximum autorisé (1)</b>	<b>Taux proposé à St Pierre de Boeuf</b>
RAULT Serge	Maire	43%	25 %
CHAMPELEY Christian	1 <sup>er</sup> Adjoint	16,5 %	9,5 %
DUMAZET Isabelle	2 <sup>ème</sup> Adjointe	16,5 %	9,5 %
CHEVAL Pierre-Marie	3 <sup>ème</sup> Adjoint	16,5 %	9,5 %
RAMBOT Annick	4 <sup>ème</sup> Adjointe	16,5 %	6,5 %
MOUSSY Véronique	5 <sup>ème</sup> Adjointe	16,5 %	6,5 %
GUILBOT Jacques	CM délégué	6 %	4,5 %
SAUVIGNET Daniel	CM délégué	6 %	4,5 %
PANDREAU Erci	CM délégué	6 %	4,5 %

(1) en pourcentage de l'indice 1015 de la Fonction Publique

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte les taux proposés à Saint Pierre de Bœuf, qui représentent 62% environ de l'indemnité maximale à laquelle peuvent prétendre le Maire, les Adjoints délégués.

## IX – TARIFS ASSAINISSEMENT :

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les tarifs d'assainissement qui entreront en vigueur au 1<sup>er</sup> mai 2014 :

	Abonnement annuel		Prix du m3 consommé	
	Rappel 2013	2014	Rappel 2013	2014
<b>ASST</b>	47,94 €	<b>48,50 €</b>	0,97 €	<b>0,99 €</b>

## X – REVISION DU LOYER DE LA POSTE :

Il est procédé à la révision annuelle du loyer commercial du bureau de la Poste en fonction de la variation de l'Indice du Coût à la Construction publié par l'INSEE (3ème trimestre 2013), ce qui porte le montant du loyer à 1 698,93 €/an.

Le Conseil Municipal unanime donne son accord pour pratiquer cette révision de loyer.

## XI – AFFAIRES DIVERSES:

### 1) Restaurant scolaire :

Monsieur le Maire informe le conseil que Madame Annie BERAUD, cuisinière du restaurant scolaire, l'a informé de son départ en retraite au 1<sup>er</sup> septembre 2014.

Monsieur le Maire propose au conseil de recruter un(e) remplaçant(e) sur la même base horaire soit 25 h par semaine.

Le Conseil Municipal, unanime, valide le remplacement de Mme Annie BERAUD (temps de travail annualisé de 25h / semaine) et décide de :

- La suppression du poste d'agent de maîtrise principal (25 h hebdomadaire),
- La création du poste d'adjoint technique de 2me classe (25 h hebdomadaire)

à compter du 25 août 2014 et sous réserve de l'avis du CTP.

### 2) L'Eau qui bruit :

Monsieur le Maire annonce que l'association « L'Eau qui bruit » est en liquidation judiciaire. Cette association a en charge des activités diverses telles que gestion de crèches (Maclas et Pélussin), portage de repas, activités périscolaires.

La situation de cette association met en difficulté une douzaine de communes sur le territoire. L'intercommunalité a donc été amenée à envisager une solution, à savoir la constitution d'une SPL (société publique locale : société de droit privé composée uniquement d'actionnaires publics). Cependant, la création d'une SPL implique la constitution d'un capital. Aussi, Monsieur le Maire annonce au conseil municipal qu'il doit se prononcer sur plusieurs points :

- la validation du projet de reprise à déposer par les communes et la CCPR, avec la création d'une SPL
- la participation au capital de la SPL.

Le Conseil Municipal, unanime, approuve le principe de constitution de la SPL et de la participation de la commune de St Pierre de Bœuf au capital de la SPL (montant à déterminer ultérieurement). La commune de St Pierre de Bœuf précise néanmoins qu'elle ne déléguera pas la gestion de ses services (portage des repas, restauration scolaire, centre de loisirs) à la SPL.

## XII – EXAMEN DU BP 2014 :

Les grandes lignes du budget de la Commune pour 2014 sont abordées, en matière d'endettement, de fiscalité, de dépenses et de recettes de fonctionnement et d'investissement.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 45.**

Numéro de délibérations de la séance	Intitulé
15-04-2014-1	Attribution du marché public – rue de la Fontache
15-04-2014-2	Election des représentants du conseil municipal au conseil d'administration du CCAS
15-04-2014-3	Désignation du délégué du collège des élus au CNAS
15-04-2014-4	Commission communale des impôts directs (CCID)
15-04-2014-5	Constitution de la commission de délégation de service public
15-04-2014-6	Receveur municipal : indemnité de conseil
15-04-2014-7	Autorisation de poursuivre par voie de commandement
15-04-2014-8	Indemnités de fonction au Maire, aux adjoints, aux conseillers municipaux délégués
15-04-2014-9	Tarif assainissement – année 2014
15-04-2014-10	Révision du loyer du bureau de la Poste
15-04-2014-11	Modification du tableau des effectifs : suppression d'un poste d'agent de maîtrise principal (25h) et création d'un poste d'adjoint technique de 2 <sup>me</sup> classe

**Le secrétaire de Séance  
Mme Véronique MOUSSY**

**Le Maire  
Serge RAULT**

